

Réunion du Conseil communal.

A V I S.

Il est porté à la connaissance des intéressés que la prochaine réunion du Conseil communal aura lieu le lundi 21 février 2022 à 19 heures 30, au Vert Galant, Place Communale, 5 à 1320 Beauvechain.

ORDRE DU JOUR :

Séance publique

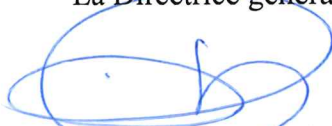
1. Finances - Vérification encaisse du Directeur financier au 31 décembre 2021 - Communication.
2. Finances - Budget - Exercice 2022 - Communication de l'arrêté d'approbation du 20 janvier 2022 du Service Public de Wallonie - Département des Finances locales.
3. Finances - Règlement-redevance relatif à l'occupation de box à vélo sur le territoire de la Commune de Beauvechain - Exercice 2022 à 2025 - Communication de la décision de l'autorité de tutelle du 26 janvier 2022.
4. Environnement - Déchets - Convention de dessaisissement entre la commune de Beauvechain et l'Intercommunale du Brabant wallon pour la gestion de collecte des ordures ménagères et encombrants sur le territoire de la commune de Beauvechain - Approbation de l'avenant n°3 incluant la collecte des déchets organiques et la collecte en conteneur à puce.
5. Environnement - Déchets - Convention de dessaisissement relative à l'octroi de la subside en matière de prévention des déchets - Contribution forfaitaire de 30 cents par habitant et par an - Approbation.
6. Environnement - Déchets - Convention de dessaisissement pour la gestion de collecte et traitement des baches agricoles à l'intercommunale in BW - Approbation.
7. Enfance et Jeunesse - Plaines Communales de vacances 2022 - Dispositions générales.
8. Enfance et Jeunesse - Activités communales de vacances 2022 - Stages Bien-Être, Grand'Air et Urban stage - Dispositions générales.
9. Gardien de la paix - Modification de la numérotation de la rue Longue à Beauvechain - Approbation.
10. Travaux - Conseiller en Energie - Rapport d'avancement final 2021 - Approbation.

Séance à huis clos

11. Enseignement - Désignation d'une institutrice maternelle 3 périodes/semaine - Périodes FLA - Section maternelle - Encadrement spécifique - hors capital période - du 8 février au 30 juin 2022 - Ratification.

PAR LE COLLEGE :

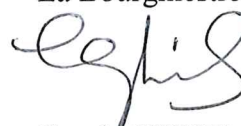
Par ordonnance :
La Directrice générale,



Delphine VANDER BORGHT



La Bourgmestre,



Carole GHIOT